

## Le choix du statut

### Quelques définitions

« Les **professions libérales** regroupent les personnes qui exercent à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, dans l'intérêt du client ou du public, une activité de prestations (principalement intellectuelles, techniques ou de soins) au moyen de qualifications professionnelles et dans le respect de principes éthiques ou d'une déontologie professionnelle. » [1]

**Charges sociales** : Les cotisations sociales servent à apporter une protection sociale à l'entrepreneur. Elles comprennent : la maladie, maternité / paternité, invalidité / décès, retraite de base et complémentaire, allocations familiales et CSG / CRDS.

**Charges fiscales** : Les charges fiscales correspondent à l'ensemble des taxes et impôts liés à l'exercice de votre activité.

**Frais réels** : Ces dépenses sont nécessitées par l'exercice de la profession. Elles ont été payées par vous dans l'année d'imposition. Vous possédez des justificatifs du montant de ces dépenses, établis à votre nom.

*Exemple de frais déductibles : local (loyer, électricité, internet), formation, frais de déplacement, logiciel pour la patientèle, matériel d'examen.*

**BNC** : Bénéfices non commerciaux

**BI** : Bénéfices imposables

**AGA** : Association de Gestion Agréée

### Quel statut choisir ?

#### Autoentrepreneur ou micro-entrepreneur [2]

#### Déclaration contrôlée ou régime réel [3]

Chiffre d'affaire (CA)	Inférieur à 72 600€	Automatique dès que CA supérieur à 72 600€
Abattement fiscal	34% du CA	Frai réel (> 34%)
Cotisation sociale	22,2% du CA → payée à l'URSSAF	En fonction du CA → payée à la CIPAV [4]
Cotisation fiscale impôt [5]	CA - 34% = BNC ou BI 2,2% du BNC = versement libératoire ou BNC ajouté au revenu du foyer fiscal → imposition par tranche	0% < taux d'imposition < 45% (en fonction du CA) Adhésion à l'AGA [6] Si pas adhésion = pénalité de 25% sur le BNC
Aides	Peu nombreuses Statut déjà avantageux	Nombreuses
Avantages	Comptabilité & déclaration simple Abattement forfaitaire de 34%	Déduction des charges réelles Flexibilité et optimisation Accès aux aides
Inconvénients	Charges > 34% (souvent début) Moins d'aides Versement libératoire ou option classique des impôts	Suivi comptable + fiscal poussé Régularisation des cotisations en début d'activité Adhésion AGA